

Rapport  
de recherche  
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

**La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission  
intergénérationnelle des revenus**

**Chercheuse principale**

Marie Connolly, Université du Québec à Montréal

**Cochercheurs**

Catherine Haeck, Université du Québec à Montréal

Pierre Lefebvre, Université du Québec à Montréal

Philip Merrigan, Université du Québec à Montréal

Amélie Quesnel-Vallée, McGill University

**Établissement gestionnaire de la subvention**

Université du Québec à Montréal

**Numéro du projet de recherche**

2016-PU-195586

**Titre de l'Action concertée**

Pauvreté et exclusion sociale

**Partenaires de l'Action concertée**

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,  
le ministère de la Santé et des Services sociaux,  
le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport,  
la Société d'habitation du Québec et  
le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

# RAPPORT SCIENTIFIQUE INTÉGRAL

## PARTIE A – CONTEXTE DE LA RECHERCHE

### 1. Problématique

La lutte contre la pauvreté ne se résume pas à des transferts gouvernementaux vers les moins nantis; elle passe par l'intégration sociale des individus ainsi que la promotion de leur santé et leur éducation. Il importe également de ne pas s'attarder qu'au *niveau* du revenu des individus et des familles, mais aussi à la *dispersion* des revenus dans la société et donc à la question des inégalités de revenus. Cette question refait surface depuis quelques années, que ce soit à travers le mouvement *Occupy* de 2011 ou la popularité du livre de l'économiste français Piketty (2013). Le Québec n'échappe pas à la problématique des inégalités : en 2006, le revenu moyen des familles dans le quintile supérieur de la distribution des revenus était près de 11 fois plus élevé que celui de celles dans le quintile inférieur (CEPE, 2009, tableau 9). Les transferts et impôts égalisent en partie les montants disponibles dans les poches des individus, mais l'avantage du quintile supérieur reste plus de quatre fois plus grand en termes de revenu disponible moyen. Or si l'on s'attarde au phénomène des inégalités, on ne peut ignorer la question de la mobilité socioéconomique et de la transmission intergénérationnelle des revenus : un enfant né dans une famille du quintile inférieur des revenus a-t-il la même chance d'atteindre le haut de l'échelle salariale que celui provenant du quintile supérieur ? Nos travaux de recherche portent donc sur la **mobilité sociale**, mesurée ici par la transmission intergénérationnelle du revenu, et s'attardent au cas du Québec spécifiquement et du Canada de manière plus générale. Soulignons que l'idéal de mobilité est souvent basé sur le principe d'égalité des opportunités (chacun reçoit la

même chance d'atteindre son potentiel, peu importe son statut socioéconomique au moment de la naissance), qui est différent de celui d'égalité des résultats (chacun jouit d'un niveau de richesse ou de revenu similaire).

La « courbe de Gatsby le magnifique », ou *Great Gatsby Curve* selon son appellation anglaise dans la littérature (Corak 2013), est une illustration récente de ce lien entre les inégalités et la mobilité. Ce nom a été utilisé pour la première fois par Alan Krueger, alors président du *Council of Economic Advisors* du président américain Barack Obama en 2012, lors d'un discours sur l'importance et les conséquences des inégalités pour la croissance économique (Krueger, 2012). La courbe de Gatsby montre le lien entre l'inégalité de revenu de la génération précédente (mesurée par exemple par le coefficient de Gini, sur l'axe des X) et la mobilité économique actuelle (mesurée par exemple par l'élasticité intergénérationnelle du revenu, sur l'axe des Y) pour un certain nombre de pays. La relation entre ces deux variables est caractérisée par une forte pente positive : un plus haut niveau d'inégalité pour la génération précédente, donc au moment où un enfant grandit, est liée à moins de mobilité une fois l'enfant adulte et sur le marché du travail.

Bien que la courbe de Gatsby n'illustre qu'une corrélation, il vaut la peine de s'y arrêter. Tel que souligné par Corak (2013), plusieurs mécanismes peuvent expliquer le lien entre inégalités et mobilité. Putnam (2015) illustre plusieurs de ces liens en montrant que les parents plus éduqués investissent plus de temps à lire à leurs enfants et à les aider avec leurs devoirs. Ils sont aussi nettement plus susceptibles de prendre leurs repas en famille et d'élever leurs enfants dans un ménage où les deux parents sont présents. Il existe donc des gradients sociaux, soit des différences croissantes selon le statut socioéconomique, pour un nombre important

d'indicateurs tels que les compétences, la santé mentale et physique, les comportements, les résultats scolaires et le niveau de préparation au marché du travail (Ermisch et al. 2012 ; Duncan et al. 2011 ; Smeeding et al. 2011). Ces disparités selon le statut socioéconomique familial apparaissent très tôt, même dès la gestation dans certains cas, et les processus d'accumulation de capital humain au cours d'une vie sont cumulatifs et récurrents : un enfant en meilleure santé en bas âge est plus apte à assimiler l'enseignement reçu une fois à l'école primaire et donc en meilleure position pour développer ses compétences académiques qu'un enfant ayant des problèmes de santé se répercutant sur sa présence et sa réceptivité en classe. Ainsi donc, même si la courbe de Gatsby ne présente qu'une corrélation, elle reflète des relations plus complexes liant la distribution des ressources d'une génération et le développement du capital humain de la suivante.

## **2. Principales questions de recherche et/ou hypothèses**

La principale question de recherche à laquelle nous répondons porte sur l'état de l'« ascenseur social » au Québec, son évolution au cours des dernières décennies et sa situation en comparaison avec d'autres provinces ou pays. Spécifiquement, nous cherchons à répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le degré de mobilité sociale au Québec, mesuré à travers différentes mesures de transmission intergénérationnelle du revenu ?
2. Quelle a été son évolution récente, c'est-à-dire entre les jeunes nés dans les années soixante et ceux nés dans les années quatre-vingt ?
3. Comment le Québec se compare-t-il au reste du Canada, et comment le Canada se compare-t-il aux États-Unis ?

### 3. Objectifs poursuivis

Le plus grand frein pour les chercheurs voulant répondre aux questions énumérées ci-dessus est la disponibilité de données pertinentes. Les travaux sur la mobilité sociale au Canada ont jusqu'à ce jour principalement utilisé les Données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (DMIR) de Statistique Canada, ou *Intergenerational Income Database* (IID). Ces données portent sur les jeunes nés entre 1963 et 1970. Elles contiennent des données administratives fiscales de l'Agence de revenu du Canada, tant sur les jeunes que sur leurs parents. Elles ont en plus l'avantage d'être longitudinales puisque les revenus fiscaux sont observés annuellement. Notre premier objectif, grâce au financement du FRQSC, était **d'ajouter de nouvelles cohortes de naissance** afin de couvrir les jeunes nés jusqu'en 1985 et ce, en collaboration avec la Division de l'Analyse sociale et modélisation de Statistique Canada. Cette contribution en termes de développement de données est majeure, car suite aux efforts de l'équipe ces données seront bientôt disponibles à l'ensemble des chercheurs du réseau pancanadien des Centres de données de recherche. Même les cohortes d'origine des DMIR n'étaient disponibles qu'à Ottawa. L'accès via le réseau permettra de largement contribuer à l'avancement des connaissances quant aux facteurs pouvant expliquer la mobilité sociale. Notre second objectif était d'analyser les données à travers deux projets. Le premier projet a consisté en une **analyse systématique de cinq cohortes de naissances successives** afin de dresser un portrait de **l'évolution récente** de la mobilité sociale. Le second projet était une **comparaison Canada—États-Unis** portant sur les jeunes nés au début des années quatre-vingt, afin de positionner le Canada par rapport à son voisin du sud.

## **PARTIE B – PISTES DE SOLUTION EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS, RETOMBÉES ET IMPLICATIONS DE VOS TRAVAUX**

### **1. Auditoire**

Outre le public universitaire, qui constitue l'audience naturelle pour les travaux produits par des chercheurs académiques, nos travaux s'adressent aux décideurs du secteur public. Plusieurs entités du gouvernement s'intéressent à la question de la mobilité sociale. Par exemple, Emploi et Développement social Canada vise, selon son site web, « à améliorer le niveau de vie et la qualité de vie de tous les Canadiens en faisant la promotion d'une main-d'œuvre mobile et hautement spécialisée ainsi que d'un marché du travail efficace et favorable à l'inclusion ». Leur Direction générale des politiques stratégiques et de service a d'ailleurs manifesté de l'intérêt envers nos travaux. Le Cabinet du Premier ministre s'est également montré intéressé; le Cabinet a approché nos partenaires à la Division d'analyse sociale et de modélisation de Statistique Canada pour leur demander d'appliquer au Canada l'analyse de Chetty et al. (2017), parue dans *Nature*. Le résultat a été l'article d'Ostrovsky (2017), lequel se base sur les cohortes nouvellement ajoutées aux DMIR grâce au financement du FRQSC. Le Cabinet souhaite de plus obtenir une version de notre article sur l'évolution de la mobilité au Canada.

### **2. Signification de nos conclusions pour les décideurs**

La pauvreté et les inégalités socioéconomiques sont des préoccupations pour plusieurs branches des gouvernements, tant national, provincial que municipal. Nos travaux vont un pas plus loin et cherchent à documenter la transmission des inégalités à travers les générations. Cette transmission intergénérationnelle est potentiellement plus importante à comprendre que la simple iniquité à un moment

donné dans le temps. En effet, des inégalités qui se perpétuent d'une génération à l'autre exacerbent tout problème lié aux inégalités socioéconomiques, lesquelles se sont accrues depuis le début des années quatre-vingt. Cette situation est préoccupante car elle vient effriter le tissu social en s'éloignant de l'égalité des chances. Une société qui offre des opportunités à tous ses citoyens, peu importe le milieu socioéconomique dans lequel ils ou elles ont grandi, est par définition plus juste et acceptable. Nos conclusions peuvent aider les décideurs à comprendre la situation : l'état de l'ascenseur social, les différences géographiques et l'évolution à travers le temps. Si nos gouvernements désirent favoriser la mobilité économique et fournir à leurs citoyens des opportunités égales, ils doivent en premier lieu comprendre la situation actuelle et avoir à leur disposition des statistiques fiables.

### **3. Retombées immédiates ou prévues des travaux**

#### *a. Développement de données*

Les données développées grâce au financement du FRQSC sont en cours de migration vers les plus de 30 Centres de données de recherche situés à travers tout le Canada (arrivée prévue en mars 2018). Le réseau pancanadien des CDR permet à des chercheurs d'avoir accès aux données confidentielles de Statistique Canada tout en respectant les politiques de confidentialité. Les CDR constituent un apport important à la recherche, en sciences économiques, sociales et autres, en permettant l'accès à des données de haute qualité. Nous sommes très fiers de pouvoir contribuer à l'étude de la transmission intergénérationnelle des revenus, non seulement par nos propres travaux, mais également en rendant possible l'accès aux données par d'autres chercheurs. Ceci permettra d'accroître la rentabilité de l'investissement du FRQSC dans le développement de nouvelles données. Les

retombées de cette initiative vont perdurer bien au-delà de ce projet. Une autre forme de partage de données vient des fichiers de résultats compilés par l'équipe qui seront mis en ligne sur le site web du Groupe de recherche sur le capital humain. Ces résultats comporteront diverses mesures de mobilité et seront ventilés à l'échelle nationale, provinciale ainsi que locale. La disponibilité de ces résultats permettra à d'autres chercheurs de se baser sur nos résultats sans nécessairement avoir besoin d'accéder aux microdonnées. Cette initiative du groupe est dans la même veine que du projet *Equality of Opportunity* aux États-Unis (<http://equality-of-opportunity.org/data>). Nous estimons que le site web sera prêt à la fin de 2018.

*b. Développement de projets en collaboration avec le gouvernement*

Nos résultats ont suscité l'intérêt du gouvernement fédéral, ce qui a mené au développement d'autres projets de recherche. Un premier projet concerne les immigrants et la mobilité sociale des immigrants de seconde génération. Les informations actuelles dans les DMIR ne permettent pas d'identifier les immigrants. En collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et suite à notre suggestion et implication, Statistique Canada a entamé la création de nouveaux couplages de données afin de lier l'information sur les immigrants aux DMIR. Ces informations complémentaires proviennent des fichiers canadiens d'établissement des immigrants ainsi que des Recensements de 1991 à 2016. Ce nouveau développement de données ouvrira la voie à de nombreuses recherches, à commencer par notre second projet, qui porte sur l'éducation et la mobilité. Les informations sur l'éducation des parents et du jeune seront tirées des données des Recensements, ce qui permettra à notre équipe, en collaboration avec des chercheurs à Statistique Canada, les universités de Calgary et de Toronto ainsi que



la City University of New York, de mieux comprendre le rôle de l'éducation dans la promotion de la mobilité sociale. Un troisième projet porte sur le logement. La Société canadienne d'habitation et de logement s'est montrée intéressée par nos travaux et nous préparons pour eux un projet portant sur le lien entre la mobilité socioéconomique et des indicateurs sur le marché du logement. Dans les trois cas, ces projets effectués en collaboration étroite avec le gouvernement promettent de déboucher sur des liens accrus avec les décideurs, sur du transfert de connaissances et sur l'élaboration de politiques visant à promouvoir la mobilité.

#### **4. Limites des résultats**

Nos résultats sont basés sur l'analyse de données fiscales. Bien que portant sur un très grand nombre d'individus, ces données sont par leur nature limitées : elles ne comprennent que ce qui est rapporté sur le formulaire T1 de la déclaration de revenus. Ceci vient limiter, dans une certaine mesure, les analyses pouvant être faites et les conclusions que nous pouvons en tirer. Ainsi, nous pouvons décrire avec précision l'état de l'ascenseur social et son évolution à travers le temps, mais pour l'instant il demeure difficile d'en expliquer les mécanismes étant donné que nous n'avons aucune autre information sur les individus. Par exemple, nous ne pouvons cerner le rôle de l'éducation, tant l'éducation des parents que celle des enfants, dans la promotion de la mobilité sociale. Notons cependant que les nouveaux couplages de données que nous sommes en train de développer en collaboration avec Statistique Canada devraient nous permettre, lors de recherches futures, de pallier à ces limites et d'approfondir nos connaissances. Une autre limite vient du fait que nous ne mesurons ici que la mobilité en termes de revenus. Il serait pertinent de s'attarder à la richesse et la transmission de la richesse d'une

génération à l'autre mais nous n'avons pas les données nécessaires. Nous ne nous penchons pas non plus sur la question du bien être au sens plus large, lequel comprendrait non seulement une dimension économique mais ferait également appel à la santé ou au bonheur. Enfin, nous n'adressons pas non plus directement la question de la transmission du capital culturel, tel que défini par Bourdieu (1979).

## **5. Messages clés pour les décideurs**

La croissance des inégalités est liée à une baisse de la mobilité sociale. Il est de plus en plus difficile pour les jeunes nés en milieu défavorisés de sortir de la pauvreté. La baisse de la mobilité est particulièrement criante parmi le quintile inférieur de la distribution des revenus (les 20 % les plus pauvres). Cette situation est observable au niveau national mais également dans chaque province, bien que dans des proportions différentes. Le Québec se situe dans la moyenne nationale et sa situation semble s'être légèrement moins empirée par rapport à l'Ontario.

## **6. Principales pistes de solution pour les décideurs**

En plus de générer plus de connaissances sur la question afin de pouvoir identifier les causes de la mobilité, il apparaît important de s'attarder aux enfants qui grandissent en situation de pauvreté. Des politiques redistributives sont à privilégier ainsi que l'accès à une éducation et des soins de santé de qualité qui favorisent le développement des compétences cognitives et non cognitives. De manière plus générale, l'accroissement des inégalités semble être lié à une baisse de mobilité. De ce fait, des politiques visant à réduire les inégalités pourraient être une piste de solution intéressante. Il faudrait aussi se pencher sur la question de la transmission de la richesse d'une génération à l'autre et sur le rôle de la taxation.

## **PARTIE C - MÉTHODOLOGIE**

Nos travaux se fondent sur les données fiscales administratives contenues dans les DMIR. Ces données sont basées sur les fichiers T1 comprenant les déclarations de revenus annuelles des Canadiens et lient des cohortes successives de jeunes canadiens à leurs parents. Elles contiennent près de six millions de jeunes et leurs parents et couvrent les T1 de 1978 à 2014. Nous nous intéressons principalement au revenu total selon la définition de l'Agence de revenu du Canada, soit les revenus de toutes sources (emploi, aide sociale, placements, etc.). Le lien intergénérationnel est estimé à travers trois grands types de mesures : les matrices de transition, l'élasticité intergénérationnelle du revenu et la corrélation rang-rang.

Dans nos **matrices de transition**, les colonnes correspondent aux quintiles de revenus des parents et les rangées à ceux des enfants. Ceci permet d'observer la proportion d'enfants qui changent de quintile par rapport à celui de leurs parents. Nous nous attardons à quelques points critiques de la matrice de transition, soit la probabilité de demeurer dans le quintile inférieur (le cycle de pauvreté), la probabilité de demeurer dans le quintile supérieur (le cycle de privilège) et la probabilité de quitter le quintile inférieur (la sortie de la pauvreté).

L'**élasticité intergénérationnelle** provient d'une régression linéaire estimée par moindres carrés ordinaires dans laquelle le logarithme naturel du revenu de l'enfant est expliqué par le logarithme naturel du revenu des parents. Cette mesure est reconnue comme étant sensible à la façon de mesurer le revenu. Nous nous tournons donc vers les **mesures rang-rang**, lesquelles sont plus stables sur la vie d'un individu. Nous regardons donc le lien entre le rang centile d'un enfant dans sa distribution des revenus et celui de ses parents dans leur distribution des revenus.

## **PARTIE D - RÉSULTATS**

Nos résultats proviennent de deux principales études : la première (Connolly, Haeck et Lapierre, en cours) cherche à exploiter l'ensemble des cohortes de naissance représentées dans les DMIR afin de documenter l'évolution de la mobilité sociale au Canada, alors que la deuxième (Connolly, Corak et Haeck 2017) vise à effectuer une comparaison entre le Canada et les États-Unis pour les jeunes nés au début des années quatre-vingt.

### **1. Évolution de la mobilité sociale au Canada et au Québec**

Grâce à l'ajout de cohortes de naissance aux DMIR, nous sommes maintenant en mesure de compiler des statistiques sur la mobilité intergénérationnelle pour cinq cohortes successives de jeunes canadiens : ceux nés de 1963 à 1966, de 1967 à 1970, de 1972 à 1975, de 1977 à 1980 et de 1982 à 1985 (Connolly, Haeck et Lapierre, en cours). Un problème qui surgit ici est celui de la comparabilité des cohortes en fonction de leur âge : les plus jeunes ne peuvent pas être observés passé l'âge de 29 ans, les données fiscales s'étalant jusqu'en 2014 pour l'instant, alors que pour les plus vieux, c'est plutôt du côté des parents que les données manquent. Les données commencent en 1978; le revenu parental avant l'âge de 15 ans n'est donc pas disponible pour les plus anciennes cohortes. Aux fins de comparaisons entre cohortes, nous concentrons donc notre attention sur le revenu des jeunes lorsqu'ils ont de 25 à 29 ans et sur le revenu parental lorsque les jeunes ont de 15 à 19 ans. Nous favorisons également les mesures basées sur les rangs puisqu'elles sont plus stables dans le temps.

Notre premier constat est que la mobilité a diminué cohorte après cohorte, tant lorsque nous regardons la mobilité relative (la pente de la relation rang-rang), la

mobilité absolue (l'ordonnée à l'origine de cette relation) ou encore la probabilité de demeurer dans le quintile inférieur des revenus. La pente passe de 0,183 à 0,252 alors que l'ordonnée à l'origine, qui représente le rang moyen pour un jeune ayant grandi dans une famille au bas de la distribution, passe de 41,2 à 37,7. La probabilité de demeurer dans le quintile inférieur pour un jeune ayant grandi dans une famille appartenant à ce quintile est passée de 26,9 % pour les Canadiens nés de 1963 à 1966 à 33,5 % pour ceux nés de 1982 à 1985. Cette persistance accrue de la pauvreté s'est faite au détriment des passages vers la classe moyenne : les probabilités de transitions du quintile inférieur vers les trois quintiles centraux (rangs 20 à 80) sont passées de 60,9 % à 55,0 %.

Chetty et al. (2014a) observent pour les États-Unis que le lien entre le rang centile des parents et celui des enfants est linéaire, ce qui implique que le niveau de mobilité sociale est constant à travers la distribution des revenus des parents. Pour notre part, la relation rang-rang ne semble pas être linéaire : on observe plutôt une relation beaucoup plus forte au bas de la distribution (rangs 1 à 20) qu'au haut de la distribution (rangs 21 à 100). C'est donc dire que la mobilité est moindre si les parents sont au bas de la distribution. De manière plus technique, ceci implique que la pente de la relation rang-rang est beaucoup plus élevée au bas de la distribution parentale de revenus que pour le reste. Pour illustrer cette non linéarité, nous estimons séparément les pentes pour le segment des rangs 1 à 20 de la distribution parentale et pour celui de 21 à 100. Nous constatons que la pente est nettement plus élevée—et donc la mobilité moindre—au quintile inférieur que sur le reste de la distribution. Par contre, notre constat d'une diminution de la mobilité de cohorte en cohorte est maintenu peu importe le segment considéré : la pente pour les rangs 1

à 20 passe de 0,462 à 0,691 et celle pour les rangs 21 à 100 passe de 0,183 à 0,200 sur la période étudiée.

La baisse de mobilité se répète dans l'ensemble des provinces, bien qu'à des niveaux un peu différents. Le Québec et l'Ontario, entre autres de par leur poids démographique, ressemblent à la moyenne canadienne. La Saskatchewan est la province qui a connu la plus grande baisse de mobilité relative, alors qu'au Manitoba la baisse est partie d'un niveau déjà faible de mobilité. L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve et Labrador sont les lieux affichant la mobilité relative la plus grande pour la cohorte la plus jeune, une situation possiblement liée à la mobilité géographique des jeunes qui vont étudier et travailler hors de la région, alors que la Colombie-Britannique était la championne canadienne pour la cohorte la plus âgée.

La baisse de la mobilité que nous avons relevée est allée de pair avec une hausse des inégalités de revenus pour la génération des parents, ce qui confirme le lien à tout le moins corrélationnel entre le niveau d'inégalité dans une génération et la mobilité sociale pour la génération suivante (la « courbe de Gatsby le magnifique » ou *Great Gatsby Curve*). Ceci est très intéressant car ce lien avait été remarqué surtout en comparant la relation inégalités—mobilité à travers divers pays à un moment donné dans le temps, alors que nous observons cette même relation pour un même pays mais au fil du temps. En comparant les provinces pour une cohorte donnée on note aussi cette même relation. Enfin, nos analyses démontrent un accroissement des inégalités de revenus pour chaque province, bien que dans des proportions différentes. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, par exemple, ont vu leur indice de Gini augmenter faiblement, alors que la Colombie-Britannique et l'Ontario ont connu une forte hausse des inégalités. Au Québec aussi

il y a eu hausse, mais cependant plus modeste : l'indice Gini pour la génération des parents est passé de 37,0 à 40,8, comparativement à une hausse de 37,0 à 45,0 pour le Canada au complet.

Nous avons également remarqué, entre autres constats, que la relation intergénérationnelle rang-rang ne change pas beaucoup lorsque nous varions notre traitement des données. Que le rang des parents ou des enfants soit basé sur la distribution provinciale plutôt que sur la distribution nationale, ou que les revenus soient mesurés avant ou après impôts, ou bien encore que l'on utilise le revenu familial (avec conjoint) plutôt qu'individuel, nos conclusions demeurent les mêmes. Ceci vient confirmer nos résultats, dans la mesure où la baisse de la mobilité sociale ne peut être attribuée à des choix méthodologiques.

Notre constat de la baisse de mobilité intergénérationnelle rejoint celui de Davis et Mazumder (2017) pour les États-Unis, qui notent une baisse importante de la mobilité rang-rang entre les cohortes de naissance des années quarante et des années soixante. Il rejoint également celui de Chetty et al. (2017), qui avaient documenté une baisse importante de la mobilité entre la cohorte américaine née en 1940 et celle née en 1980, en se basant toutefois sur une autre mesure : la fraction de jeunes ayant un revenu supérieur à celui de leurs parents à l'âge de 30 ans. Notons toutefois qu'en utilisant cette même mesure mais appliquée aux données canadiennes, Ostrovsky (2017) trouve des fractions assez stables entre les jeunes nés en 1970 et ceux nés en 1984, ce qui s'apparente plus aux résultats de Chetty et al. (2014b), qui concluent à une relation rang-rang stable entre les cohortes nées en 1971 et 1982, bien que les inégalités de revenus aient augmenté entre les générations et d'une cohorte à l'autre.

## 2. Comparaison entre le Canada et les États-Unis

Les comparaisons entre pays peuvent être informatives mais portent souvent sur des pays aux contextes bien différents. À ce titre, une comparaison entre le Canada et les États-Unis apporte des éclairages intéressants car les deux pays partagent non seulement une longue frontière terrestre, mais également des vues assez similaires sur ce que constitue la réussite sociale, en plus d'avoir un très grand flot d'échanges commerciaux. Dans Connolly, Corak et Haeck (2017), nous compilons des mesures de mobilité pour le Canada de manière à reproduire le plus fidèlement possible celles produites par Chetty et al. (2014a). Ceci veut dire que nous concentrons notre analyse sur les jeunes nés en 1980 et 1982. Nous mesurons les revenus des jeunes en 2011 et 2012 et celui des parents sur cinq années, de 1996 à 2000. À noter que les rangs que nous assignons aux jeunes et à leurs parents sont les rangs qu'ils auraient eus dans la distribution américaine des revenus, pour rendre encore plus comparable les deux pays. Chetty et al. (2014a) calculent la mobilité rang-rang et les matrices de transition pour chaque zone de navettage (*commuting zone*), en fixant l'emplacement géographique lorsque le jeune a 16 ans. Nous suivons une approche similaire en utilisant les divisions de recensement, qui sont une unité géographique assez stable dans le temps et dont les frontières correspondent à des frontières administratives.

Nos résultats confirment les travaux précédents qui montrent que le Canada est globalement plus mobile que les États-Unis. Les élasticités intergénérationnelles sont, tout comme dans Chetty et al. (2014a), sensibles aux mesures de revenus utilisés. Nous utilisons donc plutôt les mesures rang-rang et trouvons une corrélation entre le rang des parents et celui des enfants de l'ordre de 0,21 à 0,225,



alors qu'aux États-Unis cette corrélation est de 0,341. Les matrices de transition font aussi état d'une plus grande mobilité au Canada : la probabilité de demeurer dans le quintile inférieur pour un individu issu d'une famille du quintile inférieur est de 28 % au Canada alors qu'elle est de 34 % aux États-Unis.

Nous mettons ensuite ensemble les 741 zones de navettage américaines et les 288 divisions de recensement canadiennes et utilisons une méthode de regroupement (*clustering*) issue de l'apprentissage machine, la méthode de *k-means*. L'idée ici est de fournir à la machine des informations sur un certain nombre de paramètres (dans notre cas, l'ordonnée à l'origine et la pente de la régression rang-rang, la probabilité de rester dans le quintile inférieur, la probabilité de passer du quintile inférieur au quintile supérieur et le revenu moyen des parents) et de lui demander de regrouper ensemble les endroits qui se ressemblent le plus. De ce fait, nous nous retrouvons avec quatre groupes, que nous pouvons classer en ordre de mobilité. La grappe la plus mobile se situe en Alberta, dans le sud de la Saskatchewan et dans une bande descendante à l'ouest du centre des États-Unis, pour rejoindre l'ouest du Texas. Elle couvre un territoire qui n'est pas sans rappeler la présence de ressources pétrolières et gazières, bien que les travaux de Corak (2017) nous montrent que l'ouest du Canada connaissait, même avant le boom pétrolier, une mobilité appréciable. Les deux pays ont aussi des zones qui se retrouvent dans la grappe la moins mobile. Aux États-Unis, il s'agit principalement du sud-est du pays, à l'exception du sud de la Floride, alors qu'au Canada, elle couvre surtout des endroits plus nordiques. Un parallèle ici est à faire entre la population noire du sud des États-Unis et sa difficulté d'intégration dans l'économie et la population autochtone du Canada habitant dans des régions géographiquement isolées. Il

demeure par contre important de souligner que la population habitant dans la grappe la moins mobile aux États-Unis est largement supérieure à son pendant canadien, tant en termes absolus que relatifs à la population du pays. Le problème de faible mobilité du sud américain est donc de magnitude nettement plus élevée.

Entre ces deux grappes extrêmes se trouvent les deux grappes du milieu. Il est intéressant de noter que la grappe avec un niveau de mobilité moyen-faible est presque exclusivement aux États-Unis; il n'y a pas de pendant canadien à la grappe qui contient la majeure partie de la côte nord Atlantique, la région autour de Chicago et la côte ouest. En contrepartie, la grappe de mobilité moyenne-élevée couvre une grande partie du sud de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique et ne couvre que peu du territoire américain.

Dans Connolly, Corak et Haeck (2017), nous offrons quelques avenues à considérer pour l'explication des différences entre le Canada et les États-Unis. La première concerne l'inégalité des revenus. Ici comme dans notre analyse des cohortes de naissance canadiennes, nous traçons la relation corrélacionnelle entre l'indice Gini, qui mesure l'inégalité, pour la distribution des revenus des parents et le niveau de mobilité. Les inégalités sont nettement plus grandes aux États-Unis : alors que trois quarts des divisions de recensement canadiennes ont un Gini inférieur à 39,2, la médiane américaine est de 39,8. Le filet social est tissé plus serré au Canada, la pauvreté y est donc moins criante que chez nos voisins du sud. La couverture médicale universelle, la structure des marchés du travail, l'accès à l'éducation et les rendements sur le capital humain sont tous des facteurs qui mériteraient d'être explorés davantage afin d'approfondir notre compréhension des facteurs pouvant expliquer les différences de mobilité entre les deux pays.

## **PARTIE E - PISTES DE RECHERCHE**

Malgré une position enviable du Canada par rapport aux États-Unis, nos travaux font état d'une baisse de la mobilité sociale au cours des trente dernières années. Nous avons montré qu'il existe un lien entre l'augmentation des inégalités de revenus et la baisse de mobilité. Par contre, nos travaux ne restent que des analyses descriptives : le lien de cause à effet n'est pas déterminé. Pour être en mesure d'offrir aux décideurs de meilleurs outils pour favoriser l'égalité des chances de nos jeunes, il faudra que les recherches futures se penchent sur la question du **lien de causalité** entre mobilité et politiques. Aux États-Unis, les travaux du projet *Equality of Opportunity* mené par Raj Chetty commencent à dresser un portrait de certains mécanismes régissant la mobilité dans ce contexte. Certaines questions demeurent toutefois sans réponses empiriquement validées. Qu'est-ce qui rend un endroit plus mobile qu'un autre ? Quels leviers sont à la disposition des décideurs pour contrer la baisse de la mobilité ? Comment faire pour rehausser la mobilité du quintile inférieur de la population ? Une autre piste de recherche à exploiter au cours des prochaines années est celle des possibilités que va ouvrir le **couplage de données** entre les DMIR et les fichiers canadiens d'établissement des immigrants ainsi que les Recensements de 1991 à 2016. Ce couplage nous permettra d'aller chercher plusieurs dimensions qui sont en ce moment manquantes dans nos analyses de la transmission intergénérationnelle du revenu, dont les plus importantes sont probablement l'éducation, l'immigration et le statut autochtone. La disponibilité prochaine des données actuelles dans le Réseau canadien des Centres de données de recherche, ainsi que le développement de nouveaux couplages, nous montrent que la recherche sur le sujet ne fait que commencer.

## **PARTIE F - RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **1. Bibliographie**

- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30(1), 3-6.
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2009), Prendre la mesure de la pauvreté, Proposition d'indicateurs devant servir à mesurer la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec, Québec, 75 p. Récupéré de <http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/aviscepe.pdf>
- Chetty, R., Hendren, N., Kline, P., & Saez, E. (2014a). Where is the Land of Opportunity? The Geography of Intergenerational Mobility in the United States. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(4), 1553-1623.
- Chetty, R., Hendren, N., Kline, P., Saez, E., & Turner, N. (2014b). Is the United States Still a Land of Opportunity? Recent Trends in Intergenerational Mobility. *The American Economic Review*, 104(5), 141-147.
- Chetty, R., Grusky, D., Hell, M., Hendren, N., Manduca, R., & Narang, J. (2017). The Fading American Dream: Trends in Absolute Income Mobility since 1940. *Science*, 356(6336), 398-406.
- Connolly, M., Corak, M., & Haeck, C. (2017), Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States, Révisions demandées au *Journal of Labor Economics* (D. Card et P. Oreopoulos, Rédacteurs), Numéro spécial sur les comparaisons du marché du travail entre le Canada et les États-Unis.
- Connolly, M., Haeck, C., & Lapierre, D. (en cours), Social Mobility Trends in Canada: Going up the Great Gatsby Curve.
- Corak, M. (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. *The Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102.
- Corak, M. (2017). Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility. Working Papers 2017-043, Human Capital and Economic Opportunity Working Group.
- Davis, J., & Mazumder, B. (2017), The Decline in Intergenerational Mobility after 1980, FRB of Chicago Working Paper No. WP-2017-5.
- Duncan, G. J., & Murnane, R. J. (dir.). (2011). *Whither Opportunity? Rising Inequality, Schools, and Children's Life Chances*. New York : Russell Sage Foundation.

Ermisch, J., Jantti, M., & Smeeding, T. M. (dir.). (2012). *From Parents to Children: The Intergenerational Transmission of Advantage*. New York : Russell Sage Foundation.

Krueger, A. (2012). The Rise and Consequences of Inequality. Diapositives pour un discours présenté au *Center for American Progress*, 12 janvier 2012. Récupéré le 26 mars 2015 de [https://mileskorak.files.wordpress.com/2012/01/speech-2012\\_01\\_12\\_final\\_web-1.pdf](https://mileskorak.files.wordpress.com/2012/01/speech-2012_01_12_final_web-1.pdf)

Ostrovsky, Y. (2017). Doing as Well as One's Parents?: Tracking Recent Changes in Absolute Income Mobility in Canada. *Economic Insights*, Statistique Canada, Catalogue no. 11-626-X —No. 073.

Piketty, T. (2013). *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Seuil.

Putnam, R. D. (2015). *Our Kids: The American Dream in Crisis*. New York : Simon & Schuster.

Smeeding, T., Erikson, R., & Jantti, M. (dir.). (2011). *Persistence, Privilege, and Parenting: The Comparative Study of Intergenerational Mobility*. New York : Russell Sage Foundation.

## **2. Références**

Blanden, J. (2015). Intergenerational income persistence. IZA World of Labor. Disponible à <https://wol.iza.org/articles/intergenerational-income-persistence>

Cappellari, L. (2016). Income inequality and social origins. IZA World of Labor. Disponible à <https://wol.iza.org/articles/income-inequality-and-social-origins>

Chetty, R., & Hendren, N. (2017). The Effects of Neighborhoods on Intergenerational Mobility I: Childhood Exposure Effects. National Bureau of Economic Research Working Paper No. 23001, Revised Version (May 2017).

Site web du projet Equality of Opportunity : <http://www.equality-of-opportunity.org/>